**Déclaration sur**

**l’obligation d’information selon l’article 13 du RGPD dans le cadre de la collecte de données à caractère personnel auprès de la personne concernée**

La présente déclaration de confidentialité est fournie dans le cadre de la « campagne de dépistage par tests rapides antigéniques proposée au sein des établissements scolaires dans le contexte de la pandémie de Covid-19 ». La protection de vos données personnelles est prise très au sérieux. Vos données sont traitées dans le respect des exigences applicables en matière de protection des données.

**I. Coordonnées de la personne responsable**

Nom et adresse de l’établissement scolaire :

Directeur/directrice de l’école :

Tél. :

Fax :

E-mail :

**II. Coordonnées du délégué à la protection des données**

Ministerium für Bildung und Kultur

z. Hd. der Datenschutzbeauftragten

Trierer Straße 33, 66111 Saarbrücken

Fax : 0681/501-7498

E-mail : datenschutzbeauftragte@bildung.saarland.de

**III. Finalités et base juridique du traitement**

Vos données (nom et date de naissance de l’enfant, nom de l’établissement scolaire et classe de l’enfant, nom et adresse avec numéro de téléphone du/de la représentant(e) légal(e), date et résultat du test de dépistage) seront traitées dans le cadre de la « campagne de dépistage par tests rapides antigéniques proposée au sein des établissements scolaires dans le contexte de la pandémie de Covid-19 » afin de prévenir la diffusion des infections ainsi que leur transmission en milieu scolaire. Ces données ne seront transmises à aucun tiers et c’est uniquement en cas de résultat positif que l’établissement scolaire se chargera de les communiquer au *Gesundheitsamt* (service de santé publique), conformément à l’article 7 de la loi sur la prévention et la lutte contre les maladies infectieuses humaines.

Le traitement des données s’effectue sur la base de l’article 6 paragraphe 1 lettre a) du RGPD.

**IV. Durée de conservation des données à caractère personnel**

Le dossier de signalement émis en cas de résultat positif au test de dépistage sera documenté au sein de l’établissement scolaire et conservé pendant une durée de trois semaines avant d’être effacé. Toutes les autres données (par ex. résultat négatif du test) seront également conservées pendant trois semaines puis effacées. Les listes des participants (sans mention des résultats des tests) seront conservées jusqu’au 31/12/2024 et détruites à l’expiration de ce délai. Les déclarations de consentement seront conservées au sein de l’établissement scolaire et détruites au terme de cette campagne de dépistage, au plus tard à la fin de l’année scolaire.

**V. Transmission des données**

Il n'est pas prévu de communiquer vos données personnelles à d’autres tiers, à un pays tiers ou à des organisations internationales. En cas de résultat positif au test de dépistage, vos données seront transmises au *Gesundheitsamt* (service de santé publique) compétent, conformément à l’article 7 de la loi sur la prévention et la lutte contre les maladies infectieuses humaines.

**VI. Droits des personnes concernées**

En vertu du règlement général européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez des droits suivants :

Lorsque vos données à caractère personnel sont traitées, vous avez le droit de demander des informations sur les données enregistrées vous concernant (art. 15 du RGPD).

Si vos données sont inexactes ou incomplètes, vous êtes en droit d’en exiger la rectification ainsi que l’ajout de données complémentaires (art. 16 du RGPD).

Si les conditions légales sont remplies, vous pouvez exiger l’effacement de vos données personnelles ou la limitation de leur traitement et vous êtes en droit de vous opposer au traitement des données (art. 17, 18 et 21 du RGPD).

Si le traitement de vos données est fondé sur votre consentement ou sur un contrat et que le traitement est effectué à l’aide de procédés automatisés, vous bénéficiez, le cas échéant, d’un droit à la portabilité des données (art. 20 du RGPD).

Si vous faites usage des droits susmentionnés, le Ministère de l’Éducation et des Affaires culturelles de Sarre vérifiera si les conditions légales sont remplies à cet effet. Pour exercer vos droits, veuillez vous adresser au délégué à la protection des données susmentionné.

Pour toute réclamation liée à la protection des données, vous pouvez saisir l’autorité de contrôle compétente : Unabhängiges Datenschutzzentrum Saarland, Die Landesbeauftragte für Datenschutz und Informationsfreiheit, Fritz-Dobisch-Str. 12, 66111 Saarbrücken, tél : 0681 94781-0, e-mail : poststelle@datenschutz.saarland.de